

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Antoine-Charles Gauchin, major au 5^e régiment d'infanterie.

MESSIEURS,

Le sieur Gauchin est né à Paris, le 21 frimaire an X. En 1821 il entra comme cadet, à la onzième division d'infanterie, au service des Pays-Bas, et il quitta ce service en octobre 1830 avec le grade de sous-lieutenant; il obtint, le 3 novembre 1830, le brevet de lieutenant dans l'armée belge; le 11 mai 1831, celui de capitaine, et enfin, le 21 juillet 1842, le brevet de major.

Les pièces du dossier établissent que le pétitionnaire habite la Belgique depuis 1805; qu'il a été nommé chevalier de l'Ordre Léopold par arrêté royal du 15 décembre 1833; que sa conduite morale et politique est exempte de tout reproche, et que les services qu'il a rendus au pays depuis 1830, sont des titres à l'obtention de la naturalisation ordinaire qu'il sollicite.

Les autorités estiment que la demande du sieur Gauchin mérite, à tous égards, d'être accueillie favorablement.

Le rapporteur,
HENOT.

Pour le président,
EUG. DE SMET.